

Règlement de l'opération n°29264

« Offre de remboursement sur une sélection de réfrigérateurs et congélateurs Siemens »

Offre valable du 25/06/2025 au 31/08/2025, limitée à 3 000 participations

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « offre de remboursement sur une sélection de réfrigérateurs et congélateurs Siemens » - Opération n°29264 (Ci-après « l'Opération »). Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté entre le 25/06/2025 et le 31/08/2025 inclus, et dans la limite de 3 000 participants, un appareil neuf parmi la liste des références ci-dessous détaillées chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;
- S'être fait livrer l'appareil concerné par l'Opération à une adresse située en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation

- **ACHETEZ** en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco un réfrigérateur-congélateur neuf parmi la liste des références ci-dessous détaillées entre **le 25/06/2025 et le 31/08/2025** inclus chez un de nos revendeurs participants ;

Références concernées par l'offre	Montant de remboursement
KG49NEICU	150€
GS36NFIEV - GS36NGXEV - KG36NEICF - KS36VGIDP - KS36VGXDP	75€

- **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE** <https://odr-froid-2025.offre-promotionnelle.fr/> entre le 25/06/2025 et le 31/08/2025 inclus, afin de vérifier le compteur de participation. Offre réservée aux 3 000 premiers participants. Il est impératif de s'enregistrer sur la plateforme en ligne avant le 31/08/2025, dans la limite des 3 000 participations, pour que la participation soit reconnue comme valide, même si toutes les informations à compléter ne sont pas renseignées, vous pourrez finaliser votre participation ultérieurement.

- **COMPLÉTEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN LIGNE** sur le site internet <https://odr-froid-2025.offre-promotionnelle.fr/> en indiquant vos coordonnées personnelles, IBAN/BIC et la référence du produit acheté qui bénéficie de l'Opération. Renseignez la référence E-NR (composée de lettres/chiffres) figurant sur la plaque signalétique. La plaque signalétique se trouve à l'intérieur ou au dos de votre produit. Pour vous aider à localiser la plaque signalétique de votre appareil, rendez-vous sur : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/nos-services/aide-en-ligne/plaque-signalétique>. Si vous ne disposez pas encore de votre appareil, vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne et revenir ultérieurement pour compléter votre dossier dès réception de votre appareil.

- **TÉLÉCHARGEZ VOS PREUVES D'ACHAT** (facture ou ticket de caisse).

Entourez impérativement la référence exacte du produit concerné, la date d'achat et l'enseigne.

Si vous n'avez pas reçu votre appareil et votre facture avant le 31/08/2025, vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne avant le 31/08/2025, dans la limite de 3 000 participations, et la compléter ultérieurement. Vous recevrez alors un email de confirmation.

Dès réception de votre appareil et/ou de votre facture, vous pourrez cliquer sur le lien situé en bas de l'email d'inscription pour compléter et finaliser votre inscription. Toutefois, votre inscription doit être finalisée sur la plateforme en ligne au plus tard le 30/09/2025. Veuillez noter que si votre facture est datée après le 31/08/2025, il est impératif de fournir un justificatif (bon de commande ou email de confirmation de la part de votre revendeur) attestant de la commande effectuée entre le 25/06/2025 et le 31/08/2025 inclus.

- **RÉPONDEZ AUX QUESTIONS** posées sur votre expérience d'achat.

- **VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.**

5. Conditions générales

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de six (6) à huit (8) semaines environ à réception et validation de votre dossier complet et conforme. **Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le même produit.** Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. **Offre limitée à une seule participation par foyer** (même nom et/ou même adresse) **et à un appareil par famille de produit** (1 réfrigérateur, 1 congélateur). Si le Participant achète plusieurs appareils éligibles à l'Opération, il est possible de cumuler les remboursements si et seulement les factures sont téléchargées sur un seul document lors du téléchargement des justificatifs. L'achat de plusieurs appareils n'a pas besoin d'être simultané mais il est indispensable d'enregistrer les 2 appareils dans une seule et même participation.

En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total de l'appareil pour lequel l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc..).

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Toute participation frauduleuse pourra donner lieu à des poursuites et à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et une amende de 45 000 euros.

Sans préjudice de l'application des dispositions d'ordre public relatives à la prescription légale, **aucune réclamation auprès de BSH Electroménager et relative à la désignation du participant ne sera prise en compte si elle parvient à BSH au-delà du 31/12/2025.**

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés. Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Données personnelles

Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, située 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes).

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr

Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/juridique/politique-protection-des-donnees>

Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription indiqué en bas du mail que vous avez reçu. Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents. Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez consulter la FAQ de l'offre : <https://odr-froid-2025.offre-promotionnelle.fr/faq> ou consulter le site internet <https://conso.highco-data.fr>. Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même. Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr>